



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Arrêté Municipal de circulation ou de stationnement

En l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande, l'autorisation est réputée refusée. Sur demande expresse du pétitionnaire le refus doit être pris en la forme d'un arrêté.

Délai d'instruction : 3 semaines

1/ DEMANDEUR

Nom et prénom / Raison Sociale : Tél :

Adresse postale :

Commune : Code postal :

Adresse courriel :

2/ OBJET ET LOCALISATION DE LA DEMANDE

● Localisation de l'emplacement

Adresse :

Parcelle n° :

Surface en m² :

Durée de l'occupation : date de début : date de fin.....
ou le.....

Type d'occupation

- Dépôt de benne Stationnement Passage bateau Raccordement réseau temporaire
- Echafaudage Terrasse de débit de boisson temporaire Rue Barrée Rue ½ chaussée
- Autre :
- Entreprise :

● Précisions sur l'occupation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

● **Raison de l'occupation :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

INFORMATION PREALABLE A L'APPLICATION DE L'ARRÊTE PERMANENT DE LA CIRCULATION :

Travaux récurrents d'entretien/maintenance

Travaux Urgents

3/ PIECES A JOINDRE

● **Obligatoires :**

- Plan de situation faisant apparaître l'aménagement détaillé de l'emplacement

● **Sur demande du technicien :**

- Plan figuratif des travaux au 1/500^e ou 1/200^e
- Notice explicative

4/ REDEVANCE

Le bénéficiaire devra obligatoirement s'acquitter du montant de la redevance via un titre qui sera émis par le service des finances de la ville à réception de la demande, selon les tarifs en vigueur ci-dessous (tableau à compléter par le pétitionnaire) :

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION	A COMPLETER Linéaire X durée = €
Dépôt de matériaux sur le domaine public	1.00 €	M ²	Journée M ² x 1.00 € x <u>jours</u> =.....€
Stockage de véhicules pour chantier	10.00 €	Unité	Journée U x 10.00 € x <u>jours</u> =.....€
Stationnement de véhicules pour chantier	5.00 €	Unité	Journée U x 5.00 € x <u>jours</u> =.....€
Appareils de levage, monte-meubles, monte-matériaux	10.00 €	Unité	Journée U x 10.00 € x <u>jours</u> =.....€
Clôture de chantier, grillage, barrières	1.00 €	MI	Journée MI x 1.00 € x <u>jours</u> =.....€
Echafaudage	1.50 €	MI	Journée MI x 1.50 € x <u>jours</u> =.....€
Benne	10.00 €	Unité	Journée U x 10.00 € x <u>jours</u> =.....€
Baraque de chantier	10.00 €	Unité	Journée U x 10.00 € x <u>jours</u> =.....€
Groupe électrogène, compresseur, etc.	10.00 €	Unité	Journée U x 10.00 € x <u>jours</u> =.....€
Camion nacelle ou de déménagement ou de livraison pour les particuliers	10.00 €	Unité	Journée U x 10.00 € x <u>jours</u> =.....€
Grue mobile	20.00 €	Unité	Journée U x 20.00 € x <u>jours</u> =.....€
Droit de terrasse	2.00 €	M ²	Mois (d'occupation réelle) M ² x 2.00 € x <u>mois</u> =.....€
Etalage (présentoir, portant, chevalet)	2.00 €	M ²	Mois (d'occupation réelle) M ² x 2.00 € x <u>mois</u> =.....€
Taxation d'office pour absence de déclaration d'occupation du domaine public	50.00 €	Forfait	Journée	

5/ ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus. Je m'engage dans le cas d'occupation du domaine public à acquitter (sauf cas d'exonération prévue par la loi) une redevance annuelle au profit de l'Etat, du Département ou de la Commune, selon la nature de la voie concernée.

Date :

Signature :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

6/ AVIS DU MAIRE

Application de l'Arrêté Municipal Permanent de la circulation :

Travaux récurrents d'entretien/maintenance

Travaux Urgents

Instruction de la demande de l'Arrêté Municipal temporaire de la circulation ou de Stationnement.

Observations :

Nom du signataire :

Date :

Signature